



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
**Convention relative à l'installation d'un
panneau d'information sur les crues
quai Niémen**

DEL-2020-007

Numéro de la délibération : 2020/007

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Aménagement du territoire

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 10/02/2020

Date de convocation du conseil : 04/02/2020

Date d'affichage de la convocation : 04/02/2020

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Stéphanie GUEGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PERAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Véronique RISSEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Chantal GASTINEAU par M. Jacques PERAN, Mme Claudine RAULT par M. Paul LE GUERNIC, M. Eddy RENAULT par Mme Soizig PERRAULT

Était absente : Mme Emilie CRAMET

Convention relative à l'installation d'un panneau d'information sur les crues quai Niémen

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Le syndicat mixte du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Blavet (SAGE Blavet), propose aux communes une offre de service pour la pose de panneaux d'information sur les crues. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

La pose de panneaux d'information sur les crues a pour objectifs :

- D'aider les communes à mieux informer sur le risque inondation ;
- Le développement de la mémoire des crues et la culture du risque inondation.

Il a été convenu d'installer un panneau fixe au niveau du muret Quai Niémen.

Nous vous proposons :

- d'autoriser la maire à signer la convention bipartite relative à l'installation du panneau

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 février 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**